



## **Assemblée de fondation de la coalition montréalaise pour la rémunération des stages**

Samedi 3 juin 2017, 13 heures, à l'UQAM

# TABLE DES MATIÈRES

<b>COMMENT S'Y RENDRE</b>	<b>3</b>
<b>PROPOSITIONS D'ORDRE DU JOUR</b>	<b>4</b>
<b>MANDATS D'ASSEMBLÉES</b>	<b>5</b>
ADEESE-UQAM	5
AFESH-UQAM (extrait)	6
SECMV	7
<b>TEXTES DE RÉFLEXION</b>	<b>9</b>
Appel à la création d'une coalition montréalaise pour la rémunération des stages	9
<b>PROPOSITIONS</b>	<b>12</b>

*English version available here:*

<https://docs.google.com/document/d/17G3gJdpYE1xwn4WYGiw8rsyyiVMi3Qpc9bxg5nDc4-Q/edit>

(En cas de divergence entre versions, seule l'originale fait foi.)

Vous pouvez faire ajouter tout contenu pertinent à ce cahier en nous l'envoyant au [cute.travail@gmail.com](mailto:cute.travail@gmail.com) .

# COMMENT S'Y RENDRE

## Par métro:

1. Prenez le métro jusqu'à la station Berri-UQAM.
2. Empruntez la sortie UQAM, puis continuez droit devant, à travers l'agora.
3. Empruntez ensuite la gauche, puis continuez jusqu'aux escaliers roulants du pavillon Aquin.
4. Allez jusqu'au premier étage, puis suivez la signalisation jusqu'au A-1785, local de l'assemblée.

## Par marche, vélo ou autobus:

1. Rendez-vous à l'intersection des rues St-Denis et Ste-Catherine, puis dirigez-vous vers l'est pour entrer dans le pavillon Aquin.
2. Continuez tout droit, puis empruntez les escaliers roulants jusqu'au premier étage.
3. Suivez la signalisation jusqu'au A-1785, local de l'assemblée.

*Si vous souhaitez assister à l'assemblée mais que ces options ne vous sont pas accessibles, contactez-nous pour des alternatives qui vous seront satisfaisantes: [cute.travail@gmail.com](mailto:cute.travail@gmail.com) .*

# PROPOSITIONS D'ORDRE DU JOUR

0. Ouverture, présidium et procédures
1. Tour de table
2. Membership
3. Revendications
4. Plan d'action
5. Structures / plateforme de diffusion et de coordination
6. Matériel d'information
7. Formation
8. Finances et transparence
9. Identité et rapport aux médias
10. Varia
11. Levée

*Proposé par le SECMV (déposé le 16 mai 2017)*

1. Tour de table
2. Présentation de la coalition
3. Revendications
4. Plan d'actions
5. Prochaine rencontre

Que les propositions qui ne peuvent être traitées dans les points à l'ordre du jour soient traitées ultérieurement.

*Proposé par le CUTE-UQAM (déposé le 30 mai 2017)*

# MANDATS D'ASSEMBLÉES

ADEESE-UQAM

*Assemblée générale du 28 mars 2017*

- Que l'ADEESE-UQAM poursuive la campagne de rémunération des stages en formant une coalition régionale pour la rémunération des stages;
- Que cette coalition regroupe des associations étudiantes de tous les programmes comportant des stages obligatoires non rémunérés, de même que des groupes et comités étudiants impliqués dans la lutte pour la rémunération de tous les stages;
- Que cette coalition travaille à diffuser et défendre la revendication de la rémunération de tous les stages, dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'études par l'organisation, notamment, d'actions, de rassemblements, d'assemblées, de débats et de journées de grève;
- Que l'ADEESE-UQAM invite les associations membres de la CRAIES et les autres groupes concernés à prendre position en faveur de la rémunération de tous les stages et à mettre en place des coalitions régionales promouvant la rémunération de tous les stages, dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'études;
- Qu'au sein de cette coalition, que l'ADEESE défende la grève des stages et qu'elle rallie d'autres associations regroupant des étudiantes et des étudiants de différents programmes devant effectuer des stages non-rémunérés afin de lancer un ultimatum au gouvernement avant de déclencher la grève des stages.

## AFESH-UQAM (extrait)

### *Assemblée générale du 11 avril 2017*

- Que l'AFESH participe à la mise en place d'une coalition régionale pour la rémunération de tous les stages;
- Que cette coalition regroupe des associations étudiantes de tous les programmes comportant des stages obligatoires non rémunérés, de même que des groupes et comités étudiants impliqués dans la lutte pour la rémunération de tous les stages, issus de la grande région de Montréal;
- Que cette coalition travaille à diffuser et à défendre la revendication de la rémunération de tous les stages, dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'études par l'organisation, notamment, d'actions, de rassemblements, d'assemblées, de débats et de journées de grève;
- Qu'au sein de cette coalition, l'AFESH défende la stratégie d'une grève des stages et qu'elle rallie d'autres associations regroupant des étudiant.es de différents programmes devant effectuer des stages non rémunérés afin de lancer un ultimatum au gouvernement avant de déclencher la grève des stages;
- Que l'AFESH appelle à la formation de coalitions semblables dans toutes les autres régions du Québec et veille à la production de contenu en anglais sur la question afin d'étendre le mouvement aux campus à majorité anglophone et ailleurs au Canada;
- Que l'AFESH partage cet appel à la formation d'une coalition régionale à travers ses différents canaux, notamment sur les médias sociaux et sur la liste ASSÉ-Support.

# SECMV

## *Assemblée générale du 3 mai 2017*

*Considérant que la campagne sur le travail étudiant débutée cette année a obtenu un large écho dans l'ensemble du mouvement étudiant québécois,*

*Considérant qu'un de ses volets, la lutte pour la rémunération des stages, est particulièrement populaire et serait un bon premier pas pour la pleine reconnaissance des études comme travail,*

*Considérant la volonté du SECMV de faire sa part dans le mouvement étudiant tout en apprenant des nombreux problèmes vécus au sein de l'ASSÉ ces dernières années,*

- Que le plan d'action 2017-2018 du SECMV priorise l'obtention du plein salaire et de conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement.
- Que le SECMV rejoigne la coalition régionale pour la rémunération des stages lancée par l'ADEESE-UQAM, l'AFESH-UQAM, l'AETS-UQAM et l'AESSUM en amenant et en défendant ardemment les principes ci-dessous:
  - La coalition a comme revendication centrale le plein salaire et de conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement
  - La coalition peut compter parmi ses membres, en plus des associations étudiantes (qu'importe leur affiliation), des syndicats et des groupes politiques, communautaires ou autres appuyant activement la rémunération des stages
  - La coalition est une instance de coordination, les AG locales demeurent souveraines en tout temps
  - La coalition ne nomme ni exécutant-es ni salarié-es et fonctionne sous le principe de rotation des tâches entre ses associations, syndicats et groupes membres
  - La coalition rend rapidement et en tout temps accessible à ses membres l'ensemble de ses procès-verbaux et de ses informations comptables
  - La coalition comprend des membres issus de la grande région de Montréal, et se concerte avec les autres coalitions régionales dans la mesure où elles partagent ses principes d'organisation

- La coalition tire son financement de contributions volontaires de ses membres, reposant surtout sur la force de mobilisation de ces derniers
- La coalition met l'accent sur la formation et la transmission des savoirs en organisant des activités de formations de manière régulière et en formant systématiquement les nouvelles personnes
- La coalition comporte des espaces de discussion physiques et Web, durant et hors instances, réservées à ses membres issus du réseau collégial (ouvert aux membres de ses associations)
- La coalition souligne dans son argumentaire la nature intersectionnelle des problèmes qu'elle dénonce et des gains qu'elle revendique
- La coalition inclut dans son matériel d'information, dans la mesure du possible, du contenu en anglais, des nouvelles de la mobilisation provenant de chaque campus et des débats sur les tenants et aboutissants de la campagne
- La coalition met en oeuvre une escalade des moyens de pression qui admet des négociations conjointes avec les autres coalitions régionales et l'État une fois qu'elle sera en position avantageuse pour ce faire
- Seules les associations étudiantes ayant des assemblées générales peuvent être membres de la coalition
- La coalition invite ses membres à diffuser les propositions au moins une semaine avant les instances
- La coalition pourra décider de traiter d'autres luttes politiques amenées par ses membres
- Que l'on contacte dans les plus brefs délais toutes les associations collégiales et les plus grosses AGE universitaires métropolitaines (incluant les campus anglophones) pour les inviter à observer et idéalement à participer aux instances de la coalition et à sa campagne.
- Que toute délégation du SECMV aux instances de la coalition soit ouverte à tous ses membres intéressés, avec vote de délégation à majorité simple respectant les mandats d'AG, et que des appels à y participer soient envoyés au moins 48h avant chaque instance.
- Que l'exécutif fasse le point sur les progrès de la coalition à chaque assemblée générale régulière.
- Que l'exécutif se penche sur la question de surreprésentation des comités ou associations issus d'un même endroit, afin d'éviter la surreprésentation.

# TEXTES DE RÉFLEXION

Appel à la création d'une coalition montréalaise pour la rémunération des stages

*Cosigné par l'ADEESE-UQAM, l'AETS-UQAM, l'AÉSSUM, le SECMV, l'AFESH-UQAM, le CUTE UQAM, le CUTE-MV et le CUTE UdeM*

Le 16 février dernier marque un tournant important dans l'histoire du mouvement étudiant au Québec. Pour la première fois, des associations et groupes d'étudiant.es, de programmes et de niveaux d'études différents, ont joint leurs efforts pour organiser une manifestation commune afin de réclamer la rémunération de tous les stages. Nous étions près de 30 000 étudiant.es en grève ce jour-là, membres de onze associations situées dans cinq régions différentes, et quelque 300 étudiant.es réuni.es à Québec pour manifester en marge du *Rendez-vous national sur la main-d'œuvre*. Certain.es stagiaires ont même fait la grève, en réponse à l'appel de leur assemblée générale.

*Pourquoi unir et élargir les luttes pour la rémunération des stages?*

Jusqu'à ce jour, ces luttes ont toujours été menées par programme et pour certains stages précis. Dans la plupart des cas, en éducation notamment, elle est restée au niveau des revendications et a eu peine à prendre son envol, ce qui l'a contrainte à devoir repartir à zéro en termes de mobilisation, sur une base cyclique. Puis il y a eu la grève des stages et internats en psychologie qui, profitant d'une conjoncture particulière, a réussi à obtenir la mise en place d'une bourse au bout de trois mois de débrayage. Cette victoire, bien que nuancée puisqu'il reste encore 750 heures de stages impayées, pave la voie pour les autres programmes dans lesquels on exige que soient complétées des centaines d'heures de stage gratuitement, notamment dans les disciplines où les femmes sont surreprésentées parmi les stagiaires. La mise en commun des différentes luttes et leur élargissement à tous les

programmes sont des nécessités pour constituer un mouvement efficace, susceptible d'exercer une pression suffisante pour régler le problème pour de bon.

### *Pourquoi maintenant?*

En plus de joindre les efforts des associations étudiantes des programmes avec stages non rémunérés et des groupes et syndicats mobilisés sur la question, il importe de passer en vitesse supérieure. À l'issue du *Rendez-vous national sur la main-d'œuvre*, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il procéderait à une révision des normes du travail "le plus rapidement possible", la première en 15 ans. Or, c'est justement une clause de ce texte de loi qui permet aux employeurs de ne pas payer les stagiaires au salaire minimum! Il importe de poser dès maintenant les bases organisationnelles de la lutte en prévision de l'automne, car celle-ci risque de s'avérer musclée! Depuis dix ans, avec la crise économique, le nombre de stagiaires impayé.es tend à augmenter pour combler les coupures en main-d'œuvre dans le privé, le public et les OBNL. Au Canada, on parlerait d'environ 200 000 stages non rémunérés complétés chaque année dans le cadre d'une formation académique, et plus 300 000 après études! D'ailleurs, la situation est semblable un peu partout dans le monde.

### *Qui peut s'impliquer?*

Pour que cette coalition soit inclusive, elle se doit d'être souple et de servir davantage à coordonner les efforts des différents groupes qu'à les représenter. Les exécutifs d'associations étudiantes qui comptent des membres inscrit.es dans des programmes avec stages non rémunérés, mais aussi les comités femmes, les comités de mobilisation, les comités de parents étudiants, les syndicats d'étudiant.es employé.s, les groupes d'affinités mobilisés sur la question ou simplement les individus qui désirent s'organiser dans cette lutte sont invité.es à s'y joindre; notre ambition exige la mise en commun de tous les efforts. Déjà cinq associations ont adopté un mandat en faveur de la mise en place d'une telle coalition. Nous vous

encourageons à faire de même dans vos associations étudiantes et vos milieux militants!

*Pourquoi une coalition régionale?*

Pour assurer que les différents groupes puissent prendre en charge la coalition sans que celle-ci ne se détache de leurs efforts et en vienne à les invisibiliser, il semble préférable de privilégier la coordination entre groupes sur une base régionale. Cela offre davantage de flexibilité structurelle selon les associations et comités en présence dans chaque région, et empêche qu'un groupe de Montréal s'érigé en "national", comme ce fut très souvent le cas au cours des dernières décennies dans le mouvement étudiant. Ainsi nous encourageons la mise sur pied de coalitions, semblables ou différentes, dans toutes les régions ainsi que l'entraide et l'échange d'informations et de ressources entre elles. La diversité des structures et le contrôle réel et concret de la lutte par une base mobilisée permettent une plus grande efficacité du mouvement et un meilleur ancrage sur les campus et dans les communautés.

En mettant nos efforts en commun, faisons en sorte que l'année prochaine soit celle où nous gagnerons la rémunération de tous les stages! Alors, vous embarquez?

# PROPOSITIONS

## 0. Ouverture, présidium et procédures

0.1 *Voir deux propositions d'ordre du jour en page 4.*

0.2 *Considérant que la coalition est une instance de coordination,  
Considérant qu'un code de procédures minimal et logique permet de traiter  
des enjeux politiques plus justement,  
Considérant une volonté de redonner de hauts standards de transparence au  
mouvement étudiant,  
Considérant qu'une procédure telle qu'un huis clos entre en contradiction  
avec lesdits principes de transparence,*

Que l'on adopte le code de procédures de l'ASSÉ ainsi amendé:

- La séance ne peut en aucun cas être tenue en huis clos
- Qu'un code réglementaire de la coalition soit conçu, de la façon la plus claire et concise possible, et que celui-ci soit publicisé minimalement une semaine avant la prochaine réunion générale de la coalition
- Qu'une attention particulière soit portée à la pertinence des structures de la coalition en début de chaque réunion générale et que celles-ci puissent être totalement modifiées ou supprimées par l'assemblée à majorité simple

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

0.3 *Considérant que la coalition est une instance de coordination et qu'en ce sens elle devrait favoriser l'implication,*

*Considérant que la coalition mise sur la force de mobilisation davantage que sur les moyens financiers,*

*Considérant nos principes et pratiques partagés de démocratie directe,*

Que le système de votation de la coalition soit à double majorité, c'est-à-dire que chaque vote nécessite la majorité des associations étudiantes membres de la coalition, sur la base du principe "une asso, un vote", en plus d'une

majorité de l'ensemble des personnes présentes qui sont membres d'entités membres de la coalition.

Que l'adhésion d'une entité à la coalition se fasse de façon à ce que celle-ci respecte ses propres règles et principes ainsi que ceux de la démocratie directe.

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

0.4 *Considérant que le temps est un facteur à ne pas négliger dans des instances de coordination telles que la coalition,*

*Considérant que les structures fonctionnelles peuvent être améliorées,*

Que le présidium de cette instance considère l'utilisation de signes de mains supplémentaires à ceux courants dans le mouvement étudiant québécois, tels que ceux pour les demandes de clarification (main en forme de C) et de point d'ordre (deux mains en forme de triangle pointant vers le haut) utilisés dans le cadre du mouvement Occupy.

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

0.5 *Considérant qu'une juste transparence requiert de connaître le contexte et les détails d'une prise de décision quelconque,*

*Considérant qu'une retranscription plus ou moins détaillée a, sur le long terme, une valeur historique et surtout stratégique,*

*Considérant certaines récentes critiques vis-à-vis les pratiques d'associations telles que l'ASSÉ et leur manque de transparence,*

*Considérant qu'un temps minimal est nécessaire aux délégations face à l'étude de différentes propositions et à la prise de décision éclairée vis-à-vis celles-ci,*

Que l'on réalise les procès-verbaux des instances de la coalition en semi-verbatim (les idées principales des interventions sont résumées par le ou la secrétaire).

Que toutes les réunions générales de la coalition soient enregistrées, de manière audio ou vidéo, et que les enregistrements soient publicisés dans les délais les plus courts, au maximum une semaine après instance.

Qu'à l'avenir, les diverses propositions venant des délégations soient, pour être recevables, publicisées au moins une semaine avant l'instance de la coalition en question, à moins d'urgence.

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

## **2. Membership**

2.1 Que la coalition puisse compter parmi ses membres, en plus des associations étudiantes (qu'importe leur affiliation), des syndicats et des groupes politiques, communautaires ou autres appuyant activement la rémunération des stages. Seules les associations étudiantes ayant des assemblées générales peuvent être membres de la coalition.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

## **3. Revendications**

3.1 Que la coalition ait comme revendication centrale le plein salaire et des conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

*Proposée par le CUTE-UdeM (déposée le 1er juin 2017)*

3.2 Que la coalition puisse décider de traiter d'autres luttes politiques amenées par ses membres.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

3.3 *Considérant la refonte de la Loi sur les normes du travail prévue à l'automne,*

Que la coalition et les groupes impliqués revendiquent l'abrogation du deuxième alinéa de l'article 2 du Règlement sur les normes du travail.

*Proposée par le CUTE-UQAM (déposée le 30 mai 2017)*

3.4 Que la coalition ait comme revendications subsidiaires :

- l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études;
- la reconnaissance des études comme un travail méritant une juste rémunération.

*Proposée par le CUTE-UdeM (déposée le 1er juin 2017)*

#### **4. Plan d'action**

4.1 Que la coalition mette en œuvre une escalade des moyens de pression qui admet des négociations conjointes avec les autres coalitions régionales et l'État une fois qu'elle sera en position avantageuse pour ce faire.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

4.2 *Considérant l'importance d'établir un rapport de force capable de mener à des gains significatifs,*

*Considérant l'importance que la coalition respecte des principes d'horizontalité et d'organisation pour la suite des choses,*

Que la coalition convoque ses instances sur une base périodique, choisissant des dates préétablies afin de mieux coordonner les activités des comités locaux en vue desdites instances.

Qu'on détermine aujourd'hui la date de la prochaine réunion générale de la coalition.

Que chacune des personnes des délégations présentes prenne personnellement des engagements en vue de l'instance suivante et que ceux-ci soient consignés au procès-verbal.

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

4.3 Que la coalition organise une tournée de mobilisation à l'automne afin que d'autres associations étudiantes ou groupes rejoignent la coalition.

Que la coalition organise une tournée de formation sur la question de la rémunération des stages.

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

4.4 Que la coalition organise une manifestation ou une grande action pendant à l'automne sur la question de la rémunération des stages.

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

4.5 Que la coalition et les groupes impliqués organisent une manif-action à l'automne:

- Soit en marge des travaux en lien avec la refonte de la Loi sur les normes du travail;
- Soit à un évènement auquel participe Hélène David et concernant les études supérieures.

*Proposée par le CUTE-UQAM (déposée le 30 mai 2017)*

4.6 Que la coalition mette en oeuvre une escalade des moyens de pression en préconisant la grève générale illimitée des stages et son caractère éminemment féministe en tant que moyen privilégié de la lutte pour la rémunération de tous les stages et de la reconnaissance du travail des étudiant-es.

*Proposée par le CUTE-UdeM (déposée le 1er juin 2017)*

4.7 Que la coalition admette et privilégie des négociations conjointes avec les autres coalitions régionales afin d'établir un consensus avant la tenue de négociations avec l'État.

*Proposée par le CUTE-UdeM (déposée le 1er juin 2017)*

## **5. Structures / plateforme de diffusion et de coordination**

5.1 Que la coalition soit une instance de coordination, les AG locales demeurant souveraines en tout temps.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

5.2 Que la coalition ne nomme ni exécutant-es ni salarié-es et fonctionne sous le principe de rotation des tâches entre ses associations, syndicats et groupes membres.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

5.3 Que la coalition comprenne des membres issus de la grande région de Montréal, et se concerte avec les autres coalitions régionales dans la mesure où elles partagent ses principes d'organisation.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

5.4 Que la coalition comporte des espaces de discussion physiques et Web, durant et hors instances, réservées à ses membres issus du réseau collégial (ouvert aux membres de ces associations).

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

5.5 Que la coalition invite ses membres à diffuser leurs propositions au moins une semaine avant les instances.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

## **6. Matériel d'information**

6.1 Que la coalition souligne dans son argumentaire la nature intersectionnelle des problèmes qu'elle dénonce et des gains qu'elle revendique.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

6.2 Que la coalition inclut dans son matériel d'information, dans la mesure du possible, du contenu en anglais, des nouvelles de la mobilisation provenant de chaque campus et des débats sur les tenants et aboutissants de la campagne.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

6.3 Que la coalition mette en exergue dans ses argumentaires pour la rémunération de tous les stages l'imbrication de différents rapports sociaux de pouvoir affectant plus précisément les individus se situant dans des intersections vulnérables tels que les femmes, les parents-étudiants, les personnes handicapées, racisées et immigrantes.

*Proposée par le CUTE-UdeM (déposée le 1er juin 2017)*

## **7. Formation**

7.1 Que la coalition mette l'accent sur la formation et la transmission des savoirs en organisant des activités de formation de manière régulière et en formant systématiquement les nouvelles personnes.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

7.2 *Considérant l'importance de la transmission des savoirs entre les différent-es militant-es,*

*Considérant l'importance de dynamiser une instance telle que la coalition,*  
Que la coalition organise une journée de formation lors de la session d'automne sur la rémunération des stages et produise du matériel d'information à ce sujet.

Que la coalition publicise cet événement.

Que les tâches d'organisation de cet événement soient réparties entre les différents membres et observateur-trices de la coalition.

Que cette journée de formation mette l'accent, à travers ses ateliers, sur la nature intersectionnelle de la revendication de rémunération des stages.

Qu'un atelier différencie la rémunération de l'assistanat (système de bourses).

*Proposée par le SECMV (déposée le 28 mai 2017)*

## **8. Finances et transparence**

8.1 Que la coalition rende rapidement et en tout temps accessible à ses membres l'ensemble de ses procès-verbaux et de ses informations comptables.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

8.2 Que la coalition tire son financement de contributions volontaires de ses membres, reposant surtout sur la force de mobilisation de ces derniers.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*

## **9. Identité et rapport aux médias**

9.1 *Considérant la volonté du SECMV de décentralisation des communications,*

*Considérant les critiques apportés par le SECMV face au fonctionnement de l'ASSÉ,*

*Considérant le point sur la rotation des tâches de notre mandat de positions de principe sur ladite coalition,*

Que le SECMV exige la rotation des porte-parole de la coalition.

Que cette rotation se fasse en alternance des campus collégiaux et universitaire et que la proportion de femmes en tant que porte-parole soit d'au moins 50%.

*Proposée par le SECMV (déposée le 17 mai 2017)*